



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Points 136 et 130 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

**Enquête sur les conditions et les circonstances
de la mort tragique de Dag Hammarskjöld
et des personnes qui l'accompagnaient**

Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/72/L.19

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Felipe **García Landa** (Mexique)

1. À ses 26^e et 29^e séances, les 18 et 23 décembre 2017, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution [A/72/L.19](#) ([A/C.5/72/19](#)) et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/72/7/Add.32](#)). Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.

2. À sa 29^e séance, la Commission était saisie d'un projet de décision ([A/C.5/72/L.15](#), sect. G), déposé par son président à l'issue de consultations coordonnées par le représentant du Pakistan. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.5/72/L.15](#) sans le mettre aux voix (voir par. 3).

¹ [A/C.5/72/SR.26](#) et [A/C.5/72/SR.29](#).



Décision de la Cinquième Commission

3. Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires², la Cinquième Commission décide d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/72/L.19](#), il faudra prévoir un montant supplémentaire de 321 600 dollars des États-Unis, à raison de 221 500 dollars au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) et de 100 100 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, à imputer sur le fonds de réserve.

¹ [A/C.5/72/19](#).

² [A/72/7/Add.32](#).